



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
03 juin 2024**

Nombre de Conseillers : 19 L'an deux mille vingt-quatre, le 03 juin, le Conseil Municipal
Présents : 16 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du
Votants : 17 Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.
Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mai 2024

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Christian DURROTY, Valentin TELLECHEA, Kathy COELHO, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Céline MAZEROLLES, Patricia VIALLE, Beñat ARLA, Zigor GOIEASKOETXEA, Unai IRIGOYEN.

Excusés : Benoît COVILLE (donne pouvoir à Christiane URKIA-MARTIN), Sophie KONSTANTINOVITCH, Aurélie BELASCAIN.

Secrétaire de séance : Jacqueline PEIGNEGUY

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2024-38 : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Etant donné qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires pour le budget principal de la Commune en section d'investissement, notamment pour palier à un déficit de trésorerie ponctuel lié à l'avance des subventions et de TVA comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT				
Dépenses			Recettes	
<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>		<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
168758 (16) Emprunts et dettes assimilés	1 100 000,00 €		(16) Emprunts et dettes assimilés	1 100 000,00 €
Total dépenses	1 100 000,00 €		Total recettes	1 100 000,00 €

VU l'instruction budgétaire M57,

VU la délibération du Conseil Municipal du 15 avril 2024 approuvant le budget primitif de la commune pour l'année 2024,

VU la commission générale en date du 27/05/2024 ;

Le Conseil Municipal décide à la **MAJORITE**, Monsieur ARLA, Monsieur GOIEASKOETXEA et Monsieur IRIGOYEN votants contre, de :

- **ARTICLE UNIQUE** : D'ADOPTER la décision modificative n° 1 de l'exercice budgétaire 2024 pour le budget principal telle que détaillée dans le tableau figurant dans la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 064-216400358-20240603-DCM202438-DE



**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 03 juin 2024**

**Mme la Maire
Marie José MIALOCQ**

A handwritten signature in blue ink, written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE d'ARBONNE' at the top and 'Pyrénées-Atlantiques' at the bottom, with a central emblem. The signature is a cursive script that loops across the stamp.